

Le Conseil fédéral souhaite améliorer la transparence. Les raffineurs sont satisfaits, pas les ONG

Berne veut régler le marché de l'or

« YVES GENIER ET PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Métal jaune » Le Conseil fédéral tient enfin sa solution pour améliorer l'organisation du marché de l'or en Suisse. Dans un rapport publié hier en réponse à une question de l'ancien conseiller aux Etats vert vaudois Luc Recordon, il se prononce pour un léger durcissement de la réglementation en cours. Celle-ci est critiquée depuis de nombreuses années, notamment par plusieurs organisations non gouvernementales importantes, pour son manque de transparence (lire ci-après).

L'or est un sujet d'autant plus sensible que son négoce pèse, en Suisse, 69,6 milliards de francs en valeur, que quatre des neuf leaders mondiaux sont très actifs en Suisse et que leurs capacités de raffinage représentent quelque 40% du total mondial.

Le gouvernement ne se contente pas de répondre aux préoccupations des milieux de gauche. Il prend acte du resserrement des cadres réglementaires aux Etats-Unis et dans l'Union européenne et de leur impact sur la Suisse. Néanmoins, les solutions qu'il propose ont pour effet de contenter l'industrie alors qu'elles sont encore jugées insuffisantes par les ONG. «La Suisse veille à maintenir des conditions de concurrence équivalentes avec les autres Etats», justifie le Département fédéral des affaires étrangères.

Filet mal refermé

Le gouvernement reconnaît ainsi que «la base légale suisse (...) ne comporte pas de dispositions explicites relatives au respect des droits de l'homme». Les codes civil et pénal interdisent par principe l'importation d'or produit en violation des droits fondamentaux. «pour autant qu'une non-conformité résulte en une responsabilité civile ou pénale», note le rapport. Autrement dit, qu'une procédure ait été ouverte. Or, poursuit le gouvernement, «aucun cas de ce genre n'a été reconnu».

Des lois spécialisées posent des limites plus précises sans toutefois resserrer suffisamment les mailles du filet. La loi sur le blanchiment d'argent (LBA) ne s'applique aux raffineurs qu'en matière d'or bancaire (lingots). Celle sur le contrôle des métaux précieux (LCMP) ne règle pas la question de la provenance du métal. Enfin, les douanes ne peuvent pas toujours établir



Le poids de la Suisse sur le marché de l'or lui confère une position idéale pour faire pression sur la branche. Keystone

69 mia francs

C'est la somme que représente le négoce de l'or en Suisse

9 leaders

Le nombre d'acteurs incontournables dans le monde, dont 4 très actifs en Suisse

40 pour cent

La Suisse raffine cette part de tout l'or du monde

Un ancien besoin de transparence

Il apparaît depuis 2014 que l'origine véritable de l'or traité en Suisse reste inconnue.

Publiées depuis 2014 par l'Administration fédérale des douanes, les statistiques d'importation d'or en Suisse montrent que les principaux fournisseurs, le Royaume-Uni et les Emirats arabes unis, n'en produisent pas eux-mêmes. Responsable des enquêtes auprès de l'ONG helvétique Public Eye, Marc Guéniat souligne que «son origine véritable reste inconnue».

Depuis 2010, l'OCDE a établi pour tous les acteurs de la filière aurifère un standard en matière de devoir de diligence, devenu la référence internationale pour l'approvisionnement responsable. Il recommande d'identifier les risques liés à leur chaîne d'approvisionnement et de mettre en œuvre une stratégie pour les réduire. Après quoi un audit sur l'exercice de leur devoir de diligence dans le processus est réalisé

par un tiers indépendant, qui publie ses conclusions annuellement.

«L'objectif est que les entreprises puissent vérifier que leurs approvisionnements ne contribuent pas à financer des groupes armés ou ne soient associés à des violations des droits humains ou des crimes financiers. La publication d'informations accessibles au public est cruciale», explique Louis Maréchal, conseiller politique en matière d'industries extractives à l'OCDE. Il ajoute que la London Bullion Market Association (LBMA), la faitière du négoce des métaux précieux, a rendu obligatoire le standard de l'OCDE pour ses membres, dont les grandes fonderies suisses qui traitent deux tiers de la production mondiale d'or.

Ces dernières années ont connu une évolution positive, assure-t-il. «Mais l'information publiée, notamment en ce qui concerne les raffineries, y compris en Suisse, doit être plus

détaillée. Des progrès sont encore nécessaires.»

Président de l'Association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux (ASFCMP), Cédric Léger affirme que la Suisse possède l'un des cadres prudentiels les plus sévères qui soient. «Depuis une dizaine d'années, il se développe constamment et il est scrupuleusement suivi par les fonderies. Si une société ne respecte pas les règles, cela peut lui être fatal, lui coupant l'accès au marché.»

Il cite encore le standard du Responsible Jewellery Council et la loi suisse sur le blanchiment d'argent, qui exercent une forte pression sur le secteur pour que le commerce s'effectue selon la loi tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il rappelle toutefois que «la transparence s'arrête là où commence le légitime secret des affaires.»

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT, LUGANO

l'origine de l'or ayant transité par un pays tiers, comme les Emirats arabes unis. Pourtant, la question du contrôle de la chaîne de production pour l'or provenant de zones de conflits figure explicitement dans la loi Dodd-Frank américaine ainsi que dans la réglementation européenne.

Opacité

Le Conseil fédéral reconnaît qu'il n'est pas toujours possible de connaître l'origine véritable de l'or qui entre en Suisse. Sa réponse consiste à améliorer la saisie des données douanières avec l'industrie, cette dernière se disant «prête à collaborer», selon Cédric Léger, président de l'Association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux (ASFCMP). De même, le gouvernement insiste sur le respect des normes édictées par l'industrie. Enfin, il préconise une intensification des actions d'aide au développement, notamment la Better Gold Initiative.

L'industrie dit sa «satisfaction» face à ces conclusions, selon Cédric Léger. «Les mesures proposées sont suffisantes», estime José Camino, directeur juridique de Metalor à Neuchâtel, l'un des quatre grands raffineurs suisses. En revanche, les ONG les jugent trop timides. «Il faut durcir la LBA et la LCMP plutôt que de compter sur l'autoréglementation, dont les objectifs ne sont pas atteints, selon l'OCDE», estime Marc Ummel, responsable de la section matières premières de Swissaid.

«Décevant»

«Cela fait très longtemps que nous attendions ce rapport du Conseil fédéral sur le commerce de l'or produit en violation des droits humains, mais il est décevant concernant les mesures préconisées!» critique Lisa Mazzone, conseillère nationale (v. GE). «Le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables, qui est en train d'être traité au Conseil des Etats, apporte une amélioration. Il introduit une obligation pour les entreprises d'analyser les risques liés à l'or sur toute la chaîne des valeurs et de publier cette analyse.»

Cedric Wermuth (ps, AG), qui avait dénoncé ce cas d'importation douteuse, avait interpellé le Conseil fédéral en décembre 2015. «Il faut vraiment imposer une gouvernance aux entreprises de la filière de l'or. La quantité importante de ce métal raffiné en Suisse donne à notre pays une position idéale pour faire pression sur la branche.»

Alcon sera bientôt autonome

Novartis » Alcon, filiale de Novartis, a rempli un premier formulaire d'enregistrement auprès de l'organisme américain de contrôle des marchés financiers (Securities and Exchange Commission ou SEC). La démarche constitue un premier pas concret en direction de l'autonomisation du département ophtalmique du géant pharmaceutique, perçu lors de son annonce fin juin comme le premier fait d'armes d'envergure du directeur général Vasant Narasimhan, entré en fonction en début d'année. » ATS

ALLEMAGNE

LA FINANCE VULNÉRABLE

Un recul prononcé de l'économie pourrait révéler les vulnérabilités du système financier allemand. Ces faiblesses se sont accentuées sur fond de taux d'intérêt bas, a estimé hier la Banque fédérale allemande dans son rapport sur la stabilité financière. L'avertissement de la Bundesbank intervient alors que l'économie allemande a connu un coup d'arrêt au troisième trimestre, avec un recul de 0,2% de son PIB en partie lié à une désorganisation provisoire du secteur automobile. ATS

Unia redoute Uber Eats

Genève » Le syndicat Unia est préoccupé par l'arrivée à Genève d'Uber Eats et est inquiet pour les conditions de travail des coursiers que l'entreprise va recruter. La société de livraison de repas liée au géant américain Uber devrait commencer ses activités au bout du lac d'ici à la fin du mois.

Umberto Bandiera, responsable du secteur des transports et de la logistique en Suisse romande chez Unia, a demandé hier que les autorités genevoises prennent position par rapport à Uber Eats et vérifient que la société respecte bien les règles en

vigueur dans le canton pour ce type d'activités.

Le syndicaliste a rappelé aux médias que la livraison de marchandises est soumise à un contrat type de travail à Genève. A ses yeux, il n'y a aucune raison pour qu'Uber Eats y échappe. Ce contrat instaure notamment un salaire minimum et pose des limites de temps de travail. Le problème, avec Uber Eats, est que la société considère ses livreurs comme des partenaires et non comme des salariés ordinaires. Ils ont la caractéristique de faux indépendants, a souligné M Bandiera. » ATS

PUBLICITÉ

8 JOURS EXCEPTIONNELS
du 09 au 19 novembre

www.roche-bobois.com

rochebobois
PARIS

FRIBOURG (AVRY-SUR-MATRAN) / GENÈVE / LAUSANNE (CRISSIER) / ZURICH